



**PRÉFET  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 20 janvier 2022

**Sécurité routière : atelier de sensibilisation à la conduite hivernale samedi 11 février sur l'A51, aire d'autoroute de Manosque**

À l'approche des vacances scolaires d'hiver qui se dérouleront du 4 février au 6 mars prochain, le trafic sur les routes du département sera plus dense qu'à l'accoutumée, en particulier sur les axes desservant les massifs montagneux.

En période hivernale, de nombreuses routes des Alpes-de-Haute-Provence peuvent être verglacées ou enneigées, en particulier dans les massifs montagneux. Ces conditions météorologiques rendent plus difficiles les conditions de circulation. Pour rappel, 28 % de la mortalité nationale sur les routes concerne la période hivernale.

Afin de sensibiliser les automobilistes sur les bons réflexes à prendre avant et pendant leurs trajets en hiver, le pôle Sécurité Routière de la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence et la société VINCI Autoroutes animeront un stand et des ateliers le :

**Samedi 11 février 2023, entre 9h30 et 15h30.  
Sur l'aire de repos de Manosque sur l'autoroute A51 en direction de Gap (sud-nord).**

Ce moment sera l'occasion d'échanger sur les risques et les règles de sécurité à observer. Des informations seront diffusées sur les équipements hivernaux et les secteurs montagneux signalés.

**Service de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Préfecture

8 Rue du Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex